

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : COMMENT LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT S'EST-IL IMPLIQUÉ ?

La parole
aux citoyens

En 2021, l'Agglo a confié au CdD la saisine suivante :

« Comment faire de l'habitant un acteur de la transition écologique ; comment faire pour que le citoyen devienne un éco-citoyen ? »

Une des trois thématiques à traiter concernait les déchets : « quels leviers pour inciter les habitants à diminuer la production de déchets, à favoriser l'économie circulaire, le recyclage et le réemploi ? »

Avec pour objectif la réduction significative des déchets qui représentaient à l'époque 613 kg/an/habitant sur le territoire.

Témoignage de Dominique, référente du groupe de travail « économie circulaire ».

Le groupe a cheminé de manière à **comprendre, agir, produire**

● Comprendre

■ Nous avons visité le **centre de tri** des emballages à Chassieu et la **société de recyclage** de mâchefer Combronde à Loire-sur-Rhône

■ Nous avons suivi la conférence d'un expert en **changement des comportements** pour trouver les bons arguments et amener les habitants à modifier leurs habitudes

● Agir

■ Nous avons élaboré et mis en ligne un **questionnaire pour recueillir les usages et identifier les marges de progression acceptables** pour réduire les déchets et réemployer les objets

■ Nous avons **participé aux Commissions Consultatives d'Élaboration et de Suivi (CCES) avec les services de l'Agglo**. Plusieurs de nos propositions (par exemple des indicateurs dans les fiches-actions) ont été retenues dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2023-2028.

● Produire

■ Nous avons proposé de rédiger un **guide à l'attention des habitants** (voir page 34). Grâce aux connaissances acquises en amont, nous avons défini le fond et la forme du document : pédagogique, ludique, évolutif.

■ L'Agglo et le CdD ont **croisé leurs réflexions et ont co-rédigé ce guide**, maintenant disponible sur le site internet du CdD et de l'Agglo mais aussi en libre service dans les communes et au siège de l'Agglo.



Groupe de travail économie circulaire-janvier 2024- séance de retour d'expérience

Ces deux années de travail ont élargi et étayé les connaissances du CdD sur la problématique des déchets. Elles ont permis de conforter un mode de collaboration avec l'Agglo, au profit des citoyens du territoire.

CHIFFRES CLÉS

- 2 années de travail
- 20 réunions en groupe de travail
- 3 réunions en CCES
- 2 visites de terrain
- 1 conférence
- 1 questionnaire
- 1 guide



POUR EN SAVOIR PLUS

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

📍 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Conseil de
Développement
Vienne Condrieu
Agglomération